

Info

19 Janvier 2019 à 20 h

Concert Repas Spectacle
Organisé dans la gare de
l'ouvrage du Hackenberg à
Veckring
(Sur réservation, contacter
l'association Amifort
au 03 82 82 30 08)

02 Février 2019 à 19h

Repas Dansant organisé par le
FC Veckring à la Salle
Socioculturelle de Veckring
(Pour réserver, contacter le
0623631650)

5 Février 2019

De 16h à 19 h Don du Sang
à la Salle Socioculturelle de
Veckring

24 Février 2019 à 12 h

Repas Choucroute
Organisé par le Conseil de
Fabrique à la Salle
Socioculturelle de Veckring
(Sur réservation
au 03 82 83 56 66)

Enquête Statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'institut National de la
Statistique et des Etudes
Economiques (INSEE) effectue
depuis de nombreuses années,
sur toute l'année, une
importante enquête statistique
sur l'emploi, le chômage et
l'inactivité

Un enquêteur de l'INSEE
prendra contact avec les
personnes des logements
sélectionnés de la commune au
cours de l'année 2019. Il sera
muni d'une carte officielle
l'accréditant.

Le Mot du Maire

Chères Véckringeoises et Hellingeoises ,Chers Véckringeois et Hellingeois,

Encore une année de passée ! 2018 aura été particulière à bien des niveaux ...

Sur le front depuis des semaines, les gilets jaunes nous rappellent à tous et notamment aux niveaux les plus élevés de l'Etat qu'il n'est plus possible d'ignorer les fractures tant sociales que territoriales qui se sont installées dans notre pays. Ce mouvement est inédit. Espérons que les bonnes revendications, dont les vôtres transcrites le 31 Décembre sur notre cahier communal de doléances, seront prises en compte par nos décideurs afin d'améliorer nos propres conditions d'existence et de préparer un avenir serein à nos enfants.

Regardons vers l'avenir, vers 2019 !

Le journal de bord de notre commune est encore et toujours chargé en nombreux projets qui vous ont déjà été largement exposés.

Etape importante pour l'évolution et l'attractivité de notre village, le démarrage de 3 chantiers majeurs :

- l'arrivée de la fibre, qui va de pair avec l'évolution des usages et des besoins croissants des individus (particuliers et entreprises) ; les travaux perturbent et perturberont pendant quelques mois encore. Celle-ci devrait être opérationnelle pour la fin de l'année.

-l'arrivée des opérateurs Orange et Free qui, avec actuellement Sfr et Bouygues, nous permettront de disposer des quatre opérateurs emblématiques sur notre Commune pour la téléphonie Mobile.

-la concrétisation des travaux de création de notre chemin forestier après quatre années de négociation envers les différents services. Il va nous permettre de respecter l'état de prévision des coupes à façonner élaboré pour cette forêt par les services de l'ONF et repoussé d'année en année faute d'accès. Des recettes supplémentaires en perspective, et en parallèle un nouveau chemin propice aux amoureux de randonnées.

2019 sera une belle année.... Faisons en sorte qu'elle le soit !

A toutes et à tous, je souhaite une heureuse année. Que celle-ci soit collective, car isolés nous sommes peu de chose, mais solidaires nous sommes tout : nous sommes la France. Chacun a ses propres attentes ; qu'elles soient à tous exaucées.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous nos vœux de santé, bonheur et réussite.

**Le Maire
JOST Pascal**

La Mairie

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70

Mail : communedeveckring.mairie@sfr.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018

TRAVAUX DE REFECTION DE TROTTOIRS

Le Conseil Municipal accepte d'engager des travaux de réfection de trottoirs dans diverses rues de la localité de Veckring et de retenir le devis de l'entreprise THOMASSIN JEAN-CLAUDE pour un montant de 12 563,70 € H.T.,

PARTICIPATION AUX FRAIS DE CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE DU RPI DE KEDANGE-SUR-CANNER

Suite à l'agrandissement de l'école primaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Kédange-Sur-Canner, la Commune de Kédange-Sur-Canner a sollicité une aide financière de la part des communes de Veckring et de Klang pour ces travaux.

Cette participation a été calculée, au prorata de la fréquentation des élèves des différentes communes pour les années 2016 - 2017 et 2018. Ce qui représente 8% du montant des travaux pour la commune de Klang, 27 % pour la commune de Veckring, et 65 % pour la commune de Kédange-Sur-Canner. Ce qui représente une participation financière de 20 072,07 € pour la Commune de Veckring. Le conseil Municipal accepte cette participation

PRODUIT DE LA CHASSE DE LA FORET DE VECKRING SUR LE BAN DE GUENANGE ANNEE 2018

Lors du Conseil Municipal du 18 septembre 2018, il avait été décidé d'être solidaire des décisions et actions menées par la Ville de Guénange pour lutter contre les chenilles processionnaires, sous le contrôle du gestionnaire de cette forêt qui est l'ONF, et de participer financièrement à hauteur d'une valeur équivalente aux droits de chasse 2018 dus à la Commune de Veckring. Pour ce faire, il y a donc lieu de renoncer au produit de la chasse pour l'année 2018. Le Conseil Municipal accepte de renoncer au produit de la chasse de cette forêt revenant à la Commune de Veckring au profit de la Commune de Guénange, pour l'année 2018.

TRANSFERT ETAT DE L'ACTIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN VERS LA COMMUNE

En application des arrêtés préfectoraux N°2016-DCTAJ/1-040 du 30 juin 2016 et N°2016-DCTAJ/1-046 du 16 août 2016, plusieurs prérogatives ont été rétrocédées par la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM) à ses Communes membres. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à accepter le transfert d'actif, qui n'a pas d'incidence financière, de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan vers la Commune et à signer le procès-verbal de retour de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers.

EXTENSION BATIMENT MULTISERVICES

Le Conseil Municipal avait accepté par délibération du 18 septembre 2018 de solliciter une subvention au FISAC pour un projet d'agrandissement du bâtiment multiservices. Une terrasse démontable a été installée pour l'hiver par la locataire. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de garder la structure posée provisoirement et de réaliser certains travaux pour la mise en valeur de cette terrasse couverte : fourniture et pose de menuiseries extérieures pour un montant de 5 595 € HT, fourniture pour la mise en place d'un auvent translucide pour un montant de 5 150 € HT. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve ce projet d'aménagement de la terrasse et sollicite le concours de Monsieur BOLZINGER Architecte pour l'élaboration du dossier de demande de permis de construire relatif à cette extension.

CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE DE L'AGENT D'ENTRETIEN

Un agent d'entretien fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} décembre 2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lui offrir un cadeau.

GEMAPI – ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX VIVES DES 3 NIED

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les statuts du Syndicat Mixte des Eaux Vives des 3 Nied et d'émettre un avis favorable sur l'adhésion de la CCAM au Syndicat Mixte des Eaux Vives des 3 Nied pour les communes de MONNEREN et KEMPLICH à la date effective du 1^{er} janvier 2019 au titre de sa compétence GEMAPI.

RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN – PERSONNEL EN CONTRAT AIDE

Pour faire face au départ en retraite de l'agent d'entretien, un nouveau recrutement est envisagé. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de créer un poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi » à compter du 1^{er} mars 2019 d'une durée initiale de 12 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention. La durée du travail est fixée à 20 Heures par semaine avec une rémunération fixée sur la base minimale du SMIC.

Les délibérations

SUPPRESSION ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Compte tenu de la démission à compter du 22 novembre 2018 d'un agent qui occupé un poste d'adjoint technique. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Décide de supprimer deux postes d'adjoint technique et d'en recréer qu'un seul regroupant les deux, pour un temps non complet d'une durée hebdomadaire de 10h20mn, soit 10,33/35^{ème} à compter du 1^{er} décembre 2018.

Et Adopte le tableau des emplois à compter du 1^{er} décembre 2018 comme suit :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	ANCIEN EFFECTIF (nombre)	NOUVEL EFFECTIF (nombre)	DUREE HEBDOMADAIRE
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif Territorial principal de 2 ^{ème} Classe	1	1	6H00
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif Territorial principal de 1 ^{ère} Classe	1	1	21H30
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique	3	1 1	5H30 10H20
Médico-Sociale	ATSEM	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1	1	24H45

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2018

NUMERISATION DES ARCHIVES

Numériser les documents permet de mettre à disposition l'information utile aux demandeurs tout en bénéficiant d'un gain de temps et de sécurité. Les registres d'état civil en version numérique, accessibles depuis le poste de travail permet de retrouver les documents en quelques secondes, grâce à un système d'indexation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la numérisation portant sur les archives des registres d'état civil, par la société HISTORIA pour un montant de 925 € HT.

CONVENTION AVEC MOSELLE AGENCE TECHNIQUE (MATEC) POUR UNE PRESTATION D'ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRE D'OUVRAGE – SECURISATION DE L'ARRET DE BUS ROUTE DE HELLING

Le Conseil Municipal décide des travaux de sécurisation de l'abri bus route de Helling et sollicite l'assistance de Moselle Agence Technique pour une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage pour un montant de 1700 € HT

LE SAVIEZ-VOUS ?

A partir du 1er janvier 2019, la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants, insecticides, fongicides...) seront interdits pour les particuliers. Ainsi, vous avez sûrement remarqué que depuis quelques mois, certains produits sont placés sous clés dans les jardineries.

Des produits « bio » restent commercialisés mais attention cela reste des produits chimiques !

Pour rappel, il est interdit d'utiliser des désherbants chimiques sur les voies publiques ou les usoirs même devant chez soi. Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants (nettoyage des feuilles mortes et détritiques, désherbage, dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.)

Voici quelques astuces pour avoir un jardin totalement naturel :

Balayer manuellement son trottoir permettra d'éviter la pousse des adventices (plus couramment appelées mauvaises herbes)

Désherber en utilisant le principe du choc thermique sur les plantes (avec un chalumeau ou de l'eau chaude) ou un outil mécanique adapté pioche, grattoir ...

Pailler le pied des plantes de votre potager évitera la pousse des adventices et limitera l'arrosage (paille, écorces, copeaux de bois, mulch...)

Planter des vivaces, des plantes couvre sol et des espèces rustiques car elles nécessitent moins d'entretien (par exemple : le noisetier, la corbeille d'argent, les pervenches, le géranium vivace...)

Associer les plantes pour repousser les insectes nuisibles. Les capucines, par exemple, repoussent les mouches blanches, ainsi elles pourront être plantées à proximité des tomates et des courgettes.

Accueillir la petite faune et les insectes « auxiliaires » en leur proposant « le gîte et le couvert » via l'installation d'hôtels à insectes, de nichoirs ou encore un tas de bois ...

Augmenter la hauteur de tonte évitera l'envahissement de votre gazon par des « mauvaises herbes ». Plus la pelouse est courte plus elle est vulnérable à l'invasion des adventices. Par exemple, un gazon tondu à 3.5 cm sera composé à 50% de pissenlits. A contrario si la tonte est effectuée à 5 cm, il n'y aura que 5% de pissenlits.



Etat civil

Les Mariages



Stéphanie FOSSE & Florent POINSARD

15 Décembre 2018

Décès

EDESSA

Les Naissances

ZIMMERMANN Lucile 20/10/2018

JACQUEMIN Irina 20/11/2018

Les évènements

Information

RE D'EMPLOI

La Commune de Veckring recherche un Ouvrier(ère) polyvalent(e) d'entretien des bâtiments.

Description du poste :

Espaces verts : conception de massifs floraux, plantations, tonte des espaces verts, débroussaillage, arrosage, ...

Entretien, propreté de la voirie, Tous travaux d'entretien des bâtiments communaux, Conduite de véhicules, engins

(tracteur, tondeuse...) Qualités relationnelles : capacité d'adaptation, Durée hebdomadaire de travail : 20 h 00 Type de

contrat : Contrat à durée déterminée d'1an renouvelable

recherché : Personne éligible au contrat aidé de l'état, contrat d'insertion -contrat d'accompagnement dans l'emploi (AE) .

Un grand Merci à nos enfants de l'Ecole Maternelle , à l'association de la Bibliothèque, à l'association Loisirs et à l'association Amicale Hellingeoise pour leurs contributions aux décorations des sapins de Noël de la Commune



Les évènements



Repas des Aînés

Comme chaque Année, la Municipalité et le CCAS invitait nos aînés, le 28 Octobre 2018, pour un repas dansant à la salle socioculturelle. Un bon moment de convivialité et une superbe ambiance !



La ST Nicolas à l'Ecole Maternelle



Saint Nicolas, le Saint Patron des petits enfants avec son ami le père fouettard, a rendu visite à nos enfants de l'Ecole Maternelle le vendredi 7 Décembre 2018

Animations organisées par l'Association de la Bibliothèque



Le 24 octobre a eu lieu l'activité d'Halloween. Nombreux sont les enfants qui étaient présents ce jour-là à la Bibliothèque et qui ont fabriqué les masques d'Halloween, merci aux bénévoles de l'Association qui ont organisé cet après-midi qui s'est terminée par un goûter. Mercredi 19 décembre a eu lieu l'activité de Noël. Les enfants ont effectué une botte de Père Noël qui a été remplie de friandise pour la déposer au sapin à la maison, ainsi qu'un bougeoir et une suspension bonhomme de neige. Ensuite une animation a été faite avec les anecdotes du Père Noël. L'après-midi s'est terminé par un bon goûter bien mérité.

Exposition à l'ouvrage du Hackenberg



Pour les commémorations du Centenaire de la fin de la Première Guerre



Les évènements

SOIREE DANSE KARAOKE, ET SEANCE THEATRE



3 novembre 2018 Karaoaké
Ambiance chaleureuses très appréciée par le public

4 novembre 2018 Après-midi
Théâtre très sympathique à la
salle des fêtes-La troupe GCC a
proposé une série de sketches
accentués par des jeux de mots
inattendus

merci aux publics et aux
animateurs participants de la
Bibliothèque



MARCHE DE NOËL



Le 2 Décembre, le Club
Déco Loisirs nous a présenté
son traditionnel Marché de
Noël. Un moment de
partage autour d'une part de
gâteau, et quelques
emplettes pour les fêtes.



MARCHE DU TERROIR



Le 19 Novembre a eu lieu le
Marché du Terroir organisé par
l'Amicale Hellingeoise. Parmi
un large panel d'exposants,
nous avons pu y trouver
différents mets confectionnés
par des artisans locaux et
régionaux.



GOÛTER DE NOEL DU FC VECKRING

Le 16 décembre, le FC Veckring a organisé son traditionnel Arbre de Noël, qui a eu lieu à la salle des fêtes de la commune. Tous les membres du club, petits et grands ainsi que leurs accompagnateurs se sont retrouvés pour partager un moment convivial avant les fêtes de fin d'année où une centaine de personnes était présente.

Tous les membres et bénévoles du club s'étaient mobilisés pour organiser un bel après-midi avec un spectacle de magie, suivie d'un goûter et de la tombola du club où une quarantaine de bûche de Noël était à gagner.

Après cet après-midi, comme chaque année, le Père-Noël a offert des cadeaux à tous les jeunes joueurs du club, une cinquantaine, en remerciement du travail fourni depuis début septembre, ouverture de la saison de foot.

Cet après-midi apprécié de tous.

L'équipe du club, vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2019!

